



Association à buts multiples
des Communes de la Région
de Grandson

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MERCREDI 4 mai 2022 à 20H00
Grande salle de Concise**

**Président : Philippe Humbert
Secrétaire : Virginie Lénart**

Ordre du jour :

1. Appel (selon liste de présences)
2. Assermentations
3. Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 10.11.2021
4. Communications du Président
5. Communications du Comité directeur
6. Préavis 01-2022 : Comptes 2021
7. Préavis 02-2022 : Rapport de gestion 2021
8. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance du Conseil
9. Divers et propositions individuelles

1. Appels

<u>Présents</u> :	Buts principaux	membres	39/56
	But optionnel « eau »	membres	37/50
	Communes	nombre	16/17
	Communes « eau »	nombre	15/15
	Comité directeur	membres	6/7
<u>Excusés</u> :	Membres		14/56
<u>Absents</u> :	Membres		3/56

Le quorum est atteint et le Conseil peut avoir lieu.
M. Lionel Pesenti du Comité directeur est excusé.

2. Assermentations

M. Humbert procède à l'assermentation du délégué suivant :

- Laurens Froidevaux de la commune d'Onnens

Il manque encore un délégué pour la commune de Concise et un délégué pour la commune de Mutrux.

3. Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 10.11.2021

Il n'y a ni remarque, ni question, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Communications du Président

M. Humbert n'a pas de communications particulières et remercie les délégués pour leur présence.

5. Communications du Comité directeur

Le président passe la parole à M. Portner, président du Comité directeur.

Il explique que le canton a pu rattraper son retard de 9 ans relatif aux démolitions des réservoirs et des remises en conformité.

Lors de la prochaine assemblée, le Comité directeur a prévu de présenter et expliquer le plan Stabilo, éventuellement avec M. Grégoire Wyss, chef du service technique.

M. Portner évoque la possibilité d'organiser des journées portes ouvertes de certains ouvrages.

Mme Perrin mentionne que la mise à l'enquête du projet du réservoir de Grandson a pris du retard en raison des négociations toujours en cours avec les propriétaires des terrains.

6. Préavis 01-2022 : Comptes 2021

M. Fardel de Fiez, rapporteur, fait lecture du rapport de la commission de gestion.

La commission de gestion invite les délégués à adopter le préavis 01-2022.

Il n'y a ni remarques ni questions.

M. Portner précise qu'une étude énergétique de frs 20'000 pour trois réservoirs a été payée par l'ACRG.

M. Humbert relit les conclusions du préavis.

« Sur proposition du Comité directeur, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, le Conseil intercommunal de l'ACRG décide :

- d'accepter le préavis 01-2022 relatif aux comptes 2021 de l'ACRG tel que présenté. »

M. Humbert procède à la votation du préavis.

Le préavis 01-2022 relatif aux Comptes 2021 de l'ACRG est accepté à l'unanimité.

7. Préavis 02-2022 : Rapport de gestion 2021

M. Fardel de Fiez, rapporteur, fait lecture du rapport de la commission de gestion.

La commission de gestion invite les délégués à adopter le préavis 02-2022.

Il n'y a ni remarques ni questions.

M. Humbert relit les conclusions du préavis.

« Sur proposition du Comité directeur, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, le Conseil intercommunal de l'ACRG décide :

- d'accepter le préavis 02-2022 relatif au rapport de gestion 2021 ».

M. Humbert procède à la votation du préavis.

Le préavis 02-2022 relatif au rapport de gestion 2021 est adopté à l'unanimité.

8. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance du Conseil

M. Favre propose la commune de Provence.

M. Humbert communique la date fixée pour le prochain Conseil, soit le 28.09.2022 à 20h00. La séance des commissions est fixée au 14.09.2022 à 20h00 à Sainte-Croix (déplacée ultérieurement au 15.09.2022 à 20h00).

9. Divers et propositions individuelles

M. Claude Roulet de Mauborget relève que M. Patrice Jaquier de Bullet n'a pas été assermenté en début de séance.

M. Humbert procède à son assermentation.

M. Genier de Grandson souhaiterait avoir une liste des délégués des commissions avec les numéros de téléphone de chacun.

M. Milliet de Giez demande où en est la procédure concernant les nouveaux statuts.

M. Portner répond qu'il ne manque plus que la signature de la commune de Mauborget pour que les statuts puissent être envoyés au Conseil d'Etat pour validation.

M. Claude Roulet de Mauborget estime que les nouveaux statuts ne sont pas conformes à la décision du Conseil intercommunal (art. 10).

La séance est levée à 20h30.

Sainte-Croix, le 25.08.2022

le Président



Philippe Humbert

la Secrétaire



Virginie Lénart